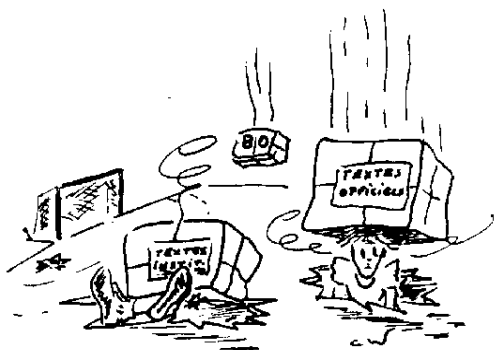


La dimension européenne de l'éducation

P.GREINER



DONNEES INSTITUTIONNELLES

La perspective d'achèvement du marché communautaire européen amplifie les pressions qui s'exercent sur les systèmes d'éducation et de formation, pour offrir aux travailleurs du futur la possibilité de répondre aux besoins nouveaux de la société.

Les répercussions sur l'éducation et la formation sont profondes car il va falloir :

- privilégier les compétences.
- accroître régulièrement l'offre d'éducation à tous les niveaux.
- assurer une continuité de la scolarité obligatoire à la formation initiale, professionnelle, continue.
- concevoir de nouvelles formes de partenariat public - privé - collectivités.
- intégrer de nouveaux objectifs :
 - "se préparer à un futur incertain".
 - "apprendre à apprendre".
- offrir l'égalité des chances, d'intégration et de réintégration à de nouveaux groupes non traditionnels, en raison de pressions démographiques.
- développer des capacités de réponse pour répondre plus rapidement aux évolutions socio-économiques et aux progrès.

C'est pourquoi la communauté développe des programmes qui mettent l'éducation et la formation au centre du dispositif européen, car les systèmes éducatifs fournissent une contribution certaine à l'amélioration de la communication, de la compréhension, au rapprochement des communautés : voici quelques-uns des programmes phares de dispositifs de l'éducation :

ARION Visites d'étude à propos des systèmes d'éducation et de formation.

EURYDICE Réseau d'information sur l'éducation.

AUDISED Système européen de documentation.

LINGUA Connaissance des langues étrangères (formation de professeurs).

COMETT Formation dans le domaine des technologies.

ERASMUS Mobilité des étudiants.

PETRA Formation professionnelle des jeunes.

EUCLIDE Centre de liaison et d'information pour le développement des échanges européens.

Mais on relève aussi des communications sur :

- l'intégration des handicapés dans le système d'enseignement normal.
- les mesures de lutte contre l'échec scolaire.
- l'Education Physique et Sportive.

Voici quelques axes européens :

- L'EPS fait partie intégrante de l'éducation globale.
- toute réflexion sur la didactique se développe selon une pertinence motrice spécifique aux conduites motrices.
- la spontanéité de l'enfant fait partie intégrante de toute didactique.
- les enseignants d'EPS, aux différents niveaux, doivent recevoir une formation spécifique, avec des possibilités d'option ou même une qualification secondaire (en cas de blessures et vieillissement).
- la FPC est une nécessité absolue, à la charge de l'état.

Pour satisfaire aux besoins de l'enfant :

- l'EPS doit être fondée sur la diversité, adaptée à la personnalité de l'élève, actuelle.
- trois séances/semaine sont un strict minimum.
- il faut un environnement incitatif.

- l'évaluation est un acte éducatif qui prend en compte le développement global de l'enfant, qui doit le motiver.

Un test européen EUROFIT - pourquoi ?

- l'aptitude physique est une composante de la santé et de l'éducation physique.
- l'évaluation de cette aptitude est utile aux enfants et aux éducateurs.
- Eurofit est un outil pédagogique.

Nous avons donc nous aussi une place à défendre dans ce concept de dimension européenne dans l'éducation par différentes entrées, certes l'EPS, mais il y a aussi la formation des enseignants, les langues en EPS, la transversalité, la notion de risque, l'intégration des handicapés, etc... de quoi être optimiste...

Philippe GREINER

Responsable Académique F.P.C.

NB : Réf. Les Documents du Conseil de l'Europe.

Annexe 1 : Thèmes interdisciplinaires.

La liste des thèmes interdisciplinaires par Etat Membre est donnée ci-dessous.

- B* Sécurité routière, éducation à la santé, dimension européenne.
- DK* Sécurité routière, éducation sexuelle, éducation à la santé, Suédois et Norvégien, religions étrangères et philosophies, orientation éducative et professionnelle.
- D* Sécurité routière, éducation à la santé, orientation professionnelle, enseignement de base sur les NTI, la paix, les droits de

l'homme, l'environnement, l'Europe, compréhension du rôle de l'homme et de la femme.

GR Environnement, éducation morale et religieuse, connaissance des traditions nationales, éducation civique.

S L'enseignement interdisciplinaire est laissé à l'initiative de chaque professeur.

F Art de vivre et consommation, prospection et mise en valeur de l'environnement et du patrimoine, influence de la presse et liberté d'information, liberté et responsabilité de l'individu dans la société, prévention et secours : connaissance des risques, des possibilités de chacun.

IRL Les programmes d'étude pour l'enseignement post-primaire sont basés sur des sujets précis et ne contiennent pas de thèmes interdisciplinaires.

Les curricula pour l'enseignement primaire sont, au contraire, intégrés. Des exemples de cette intégration sont : développement de la langue pendant les cours d'art, de travaux manuels, mathématiques, l'application des mathématiques dans des études de l'environnement, intégration de thèmes sociaux, historiques et géographiques.

IT La législation concernant l'enseignement de base met de plus en plus l'accent sur la programmation éducative élaborée par les conseils de classe et d'interclasse et par les collèges d'enseignants afin de réaliser l'interdisciplinarité grâce également à l'introduction d'activités d'intégration organisées pour des groupes d'élèves d'une ou de plusieurs classes. De cette manière, des sujets transversaux peuvent être abordés.

LU La formation de base contient très peu de thèmes interdisciplinaires, parfois dans les thèmes liés à l'écologie, à l'éducation sexuelle.

